

Quand je vois ce gouvernement-là, le premier ministre (M. Mulroney), le ministre des Finances (M. Wilson), le ministre de l'«injustice sociale», le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) au Canada, appuyé par le secrétaire parlementaire, le député de LaSalle (M. Lanthier), je pose la question: Est-ce que les Canadiens peuvent continuer à se payer des programmes sociaux comme ça? Ce n'est pas cette question qu'il faut se poser, monsieur le Président. C'est celle-ci: Est-ce que les Canadiens et les Canadiennes peuvent continuer à payer des avantages fiscaux, des abris fiscaux qui coûtent 18 milliards aux Canadiens et qui profitent aux riches? Voilà la question. Est-ce cela que l'on peut continuer, monsieur le Président.

Et je termine en félicitant le député de Saint-Boniface (M. Duguay). Il peut compter sur l'appui des députés libéraux contre des gens comme le secrétaire parlementaire et le député de LaSalle qui sans dire qu'il s'oppose, mais d'une façon élégante, a très bien lu le discours préparé par le fonctionnaire. J'ai hâte de le voir, quand il va lire «son» discours une journée, ce qu'il pense vraiment, et d'étudier cela, et de venir en aide à tous ces organismes-là, à tous ces bénévoles-là, parce qu'ils jouent un rôle important pour notre jeunesse actuellement, pour nos personnes âgées, pour les gens dans le domaine culturel, et je pense qu'il est très important que l'on adopte cette motion-là, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, c'était tout un numéro. Je félicite mon collègue, le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart). Je tiens également à féliciter le député de Saint-Boniface (M. Duguay) d'avoir proposé une motion qui se faisait attendre depuis longtemps. Les organismes de sport amateur jouent un rôle important dans les villes, les petites localités et les régions rurales du Canada.

Généralement, le gouvernement fédéral ne leur accorde aucune aide financière. Il faudrait inciter les citoyens de ces localités à soutenir ces organismes qui jouent un rôle très utile que ce soit dans le domaine du hockey amateur, du soccer, du baseball, du fastball, de la gymnastique ou de l'équitation. Ces organismes sont à la disposition des personnes qui désirent réellement exercer un sport ou une activité sportive. Il faudrait accorder aux contribuables un stimulant fiscal en reconnaissant ces organismes comme des œuvres de bienfaisance de façon à permettre aux donateurs d'obtenir un avantage fiscal. Personne parmi nous n'osera prétendre que ces organismes ne font pas œuvre utile.

Je crains qu'une fois cette motion adoptée et renvoyée au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, cette initiative n'ira pas plus loin. D'après ce que j'ai entendu au cours des quelques minutes pendant lesquelles nous avons discuté de cette motion, je peux dire que les ministériels voteront contre sous prétexte que c'est au-dessus de nos moyens. Ils diront que nous ne pouvons pas nous permettre de payer les quelques millions de dollars que le Trésor public devra déboursier pour aider des milliers de petites localités à

Impôt sur le revenu—Loi

créer des organismes de sport amateur. C'est comme si je le entendais, monsieur le Président. Si ce n'est pas le cas, je suis prêt à manger cette feuille de papier lorsque la motion nous sera renvoyée sous forme de projet de loi. Je vous le promets. Je ne peux pas croire que les députés d'en face proposeront de dépenser des sommes supplémentaires.

J'ai téléphoné aujourd'hui au ministère des Finances pour demander ce qu'on y pensait de cette motion. Des agents du ministère m'ont dit qu'elle les inquiétait un peu en raison des dépenses fiscales qu'elle entraînerait. Ils m'ont dit que nous n'avions pas les moyens d'adopter ce genre de mesure compte tenu de l'importance du déficit, mais qu'ils allaient l'examiner.

• (1740)

M. Comeau: A qui avez-vous parlé?

M. Riis: J'ai parlé aux hauts fonctionnaires du ministère des Finances.

Nous n'avons toutefois pas discuté du fait que le gouvernement se met en quatre pour trouver des dizaines de millions de dollars dans le but d'aider une banque en difficulté. Il peut trouver quelques millions de dollars du jour au lendemain pour aider une société de fiducie.

Et que dire d'une entreprise comme Domtar? C'est un organisme à but lucratif, mais il désire quelques dizaines de millions. Pourtant, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) est capable de trouver cet argent, du jour au lendemain, pour une société qui n'a même pas de difficultés financières. Je pourrais citer un tas d'autres exemples.

L'aide financière accordée aux sociétés coûte aux contribuables canadiens plus de 18 milliards de dollars. Je ne parle pas des petites et moyennes entreprises, car c'est seulement 1 p. 100 des entreprises canadiennes qui touchent 80 p. 100 de ces 18 milliards de dollars. Nous savons que ces sociétés sont des compagnies comme la Banque de Montréal ou Imperial Oil. Mon ami le député de Montréal-Sainte-Marie a déjà rappelé que de nombreuses banques qui gagnent des centaines de millions de dollars certaines années ne paient pas d'impôt. Des particuliers dont les revenus annuels approchent les \$500,000 ne paient pas un seul cent d'impôt. Cependant, les députés d'en face affirment que nous n'avons pas les moyens d'aider de petites associations sportives. Ils prétendent que le gouvernement n'a pas assez d'argent pour aider les petites entreprises canadiennes.

Examinons cependant la réalité des dépenses fiscales des entreprises. Celles qui aident les organisations sportives de nos localités sont presque toujours des petits magasins et des petites usines. Ce sont eux qui font des dons de \$100 et qui aident les petites ligues de base-ball à acheter des uniformes. Les multinationales ne peuvent pas se le permettre parce qu'elles doivent équilibrer leurs comptes tous les trimestres. Notre régime de dépenses fiscales des sociétés pénalise les petites entreprises. Quand ces organismes demanderont de l'aide, je suppose que le gouvernement répondra qu'il n'a pas les moyens de les aider.